

Référendum communal

Sauvons nos Quartiers !

Décision du Conseil communal du 6 mars 2025 sur le préavis PR24.23PR concernant **une demande de crédit d'étude de CHF 4'775'000.- pour la relocalisation des Services communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n° 140 au lieu-dit « Les Isles »**, affichée au pilier public le 7 mars 2025.

Début de la récolte des signatures : 29.03.2025

Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la municipalité : 02.05.2025



Les membres du corps électoral soussignés demandent, en vertu de l'art 147 de la Constitution vaudoise et des articles 160 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

« Acceptez-vous la décision du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains du 6 mars 2025 accordant un crédit d'étude de CHF 4'775'000.- pour la relocalisation des Services communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n° 140 au lieu-dit « Les Isles » (préavis PR24.23PR) ? »

Les signataires doivent avoir leur domicile politique à la commune d'Yverdon-les-Bains ainsi que la qualité de membres du corps électoral communal. Si vous êtes une personne étrangère, vous devez habiter en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans. Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Les indications mentionnées ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Adresse précise Rue et no	Signature Indispensable	Contrôle Laisser vide
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					

La municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du (jour du contrôle par l'administration communale) et que le nombre des signatures valables est de

Contrôle effectué par (visa) :

Comité référendaire :

Daniel Cochand, rue Saint-Georges 19 - **Nicolas Durussel**, rue des Philosophes 22 - **Anne-Louise Gilliéron**,
rue des Philosophes 31 - **Ruben Ramchurn**, rue des Moulins 78 - **Roland Villard**, rue des Moulins 40

Merci de **retourner** cette liste, même incomplète, au plus tard le 30.04.2025 au **Comité référendaire : Sauvons nos Quartiers**, rue des Moulins 78, 1400 Yverdon-les-Bains